



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2025

N° : 2025/0710/02

**OBJET : RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Le mardi 7 octobre 2025 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Frédéric ROZIER.

Absents : Gilles COMTE (pouvoir à G. MEUNIER), Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL (pouvoir à J-F. TAMIN), Julien BUISSON (pouvoir à J. FAYOLLE), Émilie GORDONS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20251007-2025071002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Secrétaire élue pour la durée de la session : Béatrice RAOU

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 septembre 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et au décret du 29 décembre 2015, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif doit être présenté au Conseil au plus tard le 30 septembre de l'année suivante. Il présente donc ledit rapport, concernant l'année 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. Prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2024,
2. N'émet aucune observation à ce sujet.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,
Béatrice RAOU

Publié sur Internet le 14 octobre 2025